Jérémy Doyen – Organisme de formation

26 rue St Marceau 45100 Orléans

jeremy.doyen@free.fr

07 68 78 56 90

Programme de formation

Créer et développer son activité de praticien en hypnose

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'ouvrir son cabinet d'hypnose thérapeutique non-médicale en microentreprise pour accueillir jusqu'à 8 clients par jour.

Objectifs pédagogiques

- Connaitre les démarches à suivre pour créer sa micro-entreprise.
- Savoir accueillir le client et créer le rapport.
- Maitriser l'outil technique d'induction.
- Savoir choisir et mettre en place les différents protocoles de changement en hypnose thérapeutique non-médicale.

Profil du stagiaire :

Cette formation s'adresse aux particuliers comme aux professionnels (profession de santé, dirigeants, managers, RH, commerciaux, etc.) souhaitant faire de l'hypnose leur métier ou un outil de choix dans leur pratique professionnelle.

Prérequis :

Savoir lire, écrire, parler et comprendre le français

Catégorie et but :

La formation s'inscrit dans le cadre des actions de formation prévues par les articles L.6313-3 du code du travail. Elle constitue une action de formation en vue de « *permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles* ».

Accessibilité

La formation se déroule en présentiel au 4 Rue du Capitouls, 81100 Castres (adresse de la formation sujet à modification suivant le nombre de participants).

La salle est équipée de tables, de chaises, et d'un paper-board.

La formation est accessible à toute personne, y compris les personnes en situation de handicap, si la nature du handicap et en adéquation avec :

- les prérequis;
- la durée de la formation ;
- les exigences naturelles et intellectuelles liées à la formation, ses contenus pédagogiques et les procédures d'évaluation.

Prérequis :

- Savoir couramment lire, écrire, parler et comprendre/écouter le français.

Durée :

La formation se déroulera selon les modalités suivantes :

1) Dates : Du du 17 au 21 octobre 2022 pour le niveau Technicien et du 5 au 9 décembre 2022 pour le niveau Praticien.

2) Durée : 70h

3) Jours ouvrés : 10

Tarif :

Financement personnel : 1950€ HT (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).

Financement professionnel / par un organisme tiers (OPCO, CPF, Employeur, etc.) : 2950€ HT (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).

Taux de Satisfaction des personnes formées :

Depuis sa création, cette formation est recommandée à 100% par nos stagiaires.

Modalités et délais d'accès :

L'inscription est réputée acquise lorsque : le contrat ou la convention de formation professionnelle est signé.

Les délais d'accès à l'action sont : minimum 14 jours après la signature du contrat ou de la convention si inscription via le CPF (délai légal rétractation), 1 jour max après la signature du contrat ou de la convention si inscription hors CPF.

Modalités techniques, pédagogiques et d'encadrement:

La formation à lieu au 4 Rue du Capitouls, 81100 Castres (adresse de la formation sujet à modification suivant le nombre de participants). La salle est équipée de tables, de chaises, et d'un paper board.

La formation s'effectue en présentiel.

Le formateur est :

- Jérémy Doyen

La formation est basée sur une pédagogie active, avec des mises en situation pratiques et personnalisées qui permettent l'ancrage en temps réel. Chaque mise en situation est aussi l'occasion de recevoir des feedbacks personnalisés.

La formation est organisée en alternant de manière ludique et pédagogique :

- exposés théoriques
- mises en situation
- échanges interactifs
- démonstrations pratiques

Chaque stagiaire reçoit un support pédagogique.

Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :

- Mise en pratique de chaque exercice tout au long de la formation (de 5mn à 1h pour chaque exercice)
- QCM en fin de formation (15mn pour remplir le QCM).

Modalités de suivi et d'évaluation :

Le suivi de l'exécution de l'action se fait à l'aide de feuilles de présence émargées par les stagiaires. Elles sont signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur. C'est à partir de ces feuilles d'émargement que sont réalisées les attestations d'assiduité.

L'appréciation des résultats se déroule tout au long de la formation avec différents outils :

- Mise en situation

- Analyse de cas
- Feed-back

Les feedback du groupe faisant partie intégrante de la formation permettent au formateur de faire une évaluation en continu sur des apprentissages en termes de savoir, savoir-être et savoir-faire.

Un QCM sera également à compléter en fin de formation.

Formateur :

La formation sera assurée par Jérémy Doyen, praticien en hypnose à Orléans, formateur en hypnose, auteur (« Le petit livre qui fait du bien », « L'autohypnose, le stress et moi »).

Coordonnées de contact du formateur :

Mail : contact@hypnoseorleans.fr / Tel : 0768785690

Progression pédagogique

Légende modalités pédagogiques :
CT = Cours théorique
QR = Questions / Réponses
DEM = Démonstration
MP = Mise en Pratique

Module 1 : Apprendre les techniques de base d'accompagnement du client en hypnose.

Chapitre 1 : Développer les capacités et ressources internes du client. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 2 : Adopter le bon positionnement. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 3 : Maitriser la communication interpersonnelle. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 4 : Définir un objectif S.M.A.R.T. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 5 : Mettre en place les stratégies d'action globales. [CT,QR,DEM,MP]

Module 2 : Evoluer vers les techniques avancées d'accompagnement du client en hypnose.

Chapitre 1 : Identifier les blocages et adapter les stratégies de contournement. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 2 : Améliorer les relations comportementales et émotionnelles. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 3 : Dynamiser les échanges d'informations sur différents niveaux. [CT,QR,DEM,MP]

Module 3 : Créer son activité au niveau administratif.

Chapitre 1 : Déclarer sa micro-entreprise et obtenir son numéro de SIRET. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 2 : Mettre en place les obligations légales spécifiques. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 3 : Comprendre et appliquer la fiscalité de la microentreprise. [CT,QR,DEM,MP]

Chapitre 4 : Promouvoir son activité. [CT,QR,DEM,MP]